



**Assemblée générale
Conseil de sécurité**

Distr. générale
12 mai 2000

Original: français

Assemblée générale
Cinquante-quatrième session
Point 31 de l'ordre du jour
**Coopération entre l'Organisation des Nations Unies
et l'Organisation de l'unité africaine**

Conseil de sécurité
Cinquante-cinquième année

**Lettres identiques datées du 12 mai 2000,
adressées au Secrétaire général et au Président
du Conseil de sécurité par le Représentant permanent de l'Algérie
auprès de l'Organisation des Nations Unies**

J'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint le communiqué rendu public, ce jour, par M. Abdelaziz Bouteflika, Président en exercice de l'Organisation de l'unité africaine, suite à la reprise des affrontements armés entre l'Éthiopie et l'Érythrée (voir annexe).

Je vous saurais gré de bien vouloir le faire publier en tant que document de l'Assemblée générale, au titre du point 31 de l'ordre du jour, et du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,
Représentant permanent
(*Signé*) Abdallah **Baali**

**Annexe aux lettres identiques datées du 12 mai 2000,
adressées au Secrétaire général et au Président
du Conseil de sécurité par le Représentant permanent de l'Algérie
auprès de l'Organisation des Nations Unies**

**Communiqué de la présidence en exercice
de l'Organisation de l'unité africaine à la suite de la reprise
des affrontements armés entre l'Éthiopie et l'Érythrée**

C'est avec une profonde préoccupation que la présidence en exercice de l'Organisation de l'unité africaine (OUA) a appris, ce jour, la reprise des affrontements armés entre l'Éthiopie et l'Érythrée. Ces développements regrettables, qui interviennent à la suite d'efforts intenses déployés par l'OUA pour aboutir à la mise en oeuvre d'une solution pacifique et durable à ce conflit fratricide, ne peuvent que susciter la profonde désapprobation de l'Afrique et de toute la communauté internationale.

La présidence en exercice de l'OUA tient à rappeler que, depuis la trente-cinquième session ordinaire de la Conférence des chefs d'État et de gouvernement, elle s'est mobilisée avec persévérance et détermination et avec le soutien actif de ses partenaires pour encourager l'Éthiopie et l'Érythrée à s'investir résolument dans le parachèvement du cadre du règlement pacifique de ce conflit et sa mise en oeuvre rapide et intégrale.

L'acceptation par les deux parties de l'Accord-cadre et des Modalités, endossés par le trente-cinquième Sommet d'Alger en juillet 1999, avait, en son temps, suscité espoir et optimisme quant au règlement rapide, pacifique et définitif de ce différend.

Certes, et malgré huit mois d'efforts laborieux et patients pour aboutir à ce résultat, la mise en oeuvre de l'Accord-cadre et des Modalités n'a pas encore été atteinte. Cependant, et comme l'a indiqué le communiqué de la présidence en exercice de l'OUA, le 5 mai (S/2000/394), les points de convergence sont désormais nombreux entre les deux parties quant au processus de mise en oeuvre du plan de paix qu'elles ont déjà accepté.

C'est dans ce contexte que le Président en exercice de l'OUA a adressé le 5 mai 2000 des messages respectivement au Président Isaias Afwerki de l'Érythrée et au Premier Ministre Meles Zenawi de l'Éthiopie, les appelant à la retenue et à la poursuite des discussions destinées à réunir toutes les conditions nécessaires à la mise en oeuvre du plan de paix. Le

contenu de cet appel a également été porté à la connaissance des chefs d'État et de gouvernement des États membres de l'OUA, tout comme il a été porté à la connaissance des Secrétaires généraux de l'Organisation des Nations Unies et de l'OUA. Malheureusement, le recours à la force est venu se substituer au dialogue et à la négociation.

Devant ces développements aux conséquences graves et imprévisibles, tant pour les deux pays que pour la stabilité de toute la région, la présidence en exercice lance, au nom de l'Afrique, de ses peuples et de ses dirigeants, un appel pressant et urgent aux Gouvernements éthiopien et érythréen pour un arrêt immédiat et sans condition des hostilités, de manière à épargner souffrances et destructions aux peuples éthiopien et érythréen frères et à permettre aux efforts de paix de se poursuivre pour un règlement pacifique du conflit conformément à l'Accord-cadre et aux Modalités.

La présidence en exercice lance un appel à la communauté internationale pour joindre sa voix et ses efforts à ceux de l'Afrique en vue d'une cessation immédiate des affrontements armés entre l'Éthiopie et l'Érythrée, de sorte à permettre à l'OUA de poursuivre son action de paix pour la mise en oeuvre de l'Accord-cadre et des Modalités.